

[À propos d’EthicsPoint](#)

[Signalement – Généralités](#)

[Sécurité et confidentialité de la soumission des signalements](#)

[Astuces et bonnes pratiques](#)

À propos d’EthicsPoint

Qu’est-ce qu’EthicsPoint ?

EthicsPoint est un outil complet et confidentiel de signalement créé par NAVEX Global pour aider la direction et les employés à travailler main dans la main pour lutter contre les fraudes, les abus et autres conduites répréhensibles sur le lieu de travail tout en cultivant un environnement de travail positif.

Pourquoi un système tel qu’EthicsPoint est-il nécessaire ?

- Nous sommes convaincus que nos employés constituent notre atout le plus précieux. En créant des canaux de communication ouverts, nous pouvons promouvoir un environnement de travail positif et maximiser la productivité.
- La loi impose aux sociétés cotées en bourse de disposer d’un moyen anonyme de signalement permettant de dénoncer les fraudes comptables ou d’audit directement au comité d’audit.
- Un système de signalement efficace étaye les efforts que nous déployons pour instaurer une culture de l’intégrité et de l’éthique dans notre prise de décision.

Signalement – Généralités

Puis-je effectuer mon signalement par Internet ou par téléphone ?

Tout à fait. EthicsPoint vous permet de soumettre un signalement confidentiel et anonyme soit par téléphone soit par Internet.

Quel genre de situations faut-il signaler ?

Le système EthicsPoint permet aux employés de signaler toutes les violations de notre Code de conduite, de la Politique internationale relative au respect des lois anticorruption ou du Manuel de l'employé ou toute autre crainte qu'ils pourraient avoir.

Si je constate une violation, mon rôle ne se limite-t-il pas à avertir mon responsable, la sécurité ou le service des ressources humaines pour les laisser s'en occuper ?

Lorsque vous constatez des comportements qui vous semblent contraires à nos Politiques, nous attendons de vous que vous les signaliez. Dans l'idéal, vous devez signaler les problèmes à votre supérieur hiérarchique direct ou à un autre membre de notre équipe dirigeante. Nous sommes cependant conscients que, dans certaines circonstances, vous pourriez hésiter à procéder de la sorte. C'est justement pour ces cas que nous avons établi ce partenariat avec EthicsPoint. Nous préférons que vous soumettiez un signalement de façon anonyme plutôt que vous gardiez l'information pour vous.

Pourquoi devrais-je signaler ce que je sais ? Qu'est-ce que j'y gagne ?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif : ce droit comporte la responsabilité d'agir conformément à l'éthique et d'informer les personnes compétentes des agissements répréhensibles d'autrui. En travaillant ensemble, nous pouvons préserver un environnement de travail sain et productif. Les mauvais comportements en entreprise menacent la subsistance de l'entreprise tout entière.

La direction souhaite-t-elle réellement que je signale les problèmes ?

Tout à fait. En réalité, nous avons *besoin* que vous le fassiez. Vous savez ce qui se passe dans notre entreprise, le positif comme le négatif. Vous pouvez être le premier à avoir connaissance d'une activité susceptible de causer des problèmes. Signaler un problème peut minimiser les répercussions potentiellement négatives qu'il pourrait avoir sur l'entreprise et sur nos employés. Apporter des suggestions positives permet également d'identifier les points susceptibles d'améliorer la culture et les performances de l'entreprise.

Où vont ces signalements ? Quelles personnes y ont accès ?

Les signalements sont directement saisis sur le serveur sécurisé d'EthicsPoint afin d'éviter toute faille de sécurité. EthicsPoint ne met ces signalements qu'à la disposition d'un nombre

spécifique de personnes au sein de l'entreprise qui sont chargées d'évaluer le signalement d'après le type et le lieu de la violation. Chacun de ces destinataires a suivi une formation sur la façon de traiter ces signalements avec la plus grande confidentialité.

Ce système n'est-il pas seulement la preuve qu'on me surveille ?

Le système EthicsPoint s'inscrit dans notre philosophie positive globale et nous permet de mettre à disposition un lieu de travail sûr, serein et éthique. Nous vous encourageons à nous demander conseil en cas de dilemme déontologique et à nous faire part de vos suggestions constructives et de vos préoccupations. Les entreprises d'aujourd'hui ont plus que jamais besoin d'une communication efficace et cet outil se montre très performant à cet égard.

Nous avons soigneusement sélectionné le meilleur système d'envoi de signalements : un outil non seulement en mesure de répondre à nos obligations en matière de déontologie, mais aussi de garantir un environnement de signalement positif.

Sécurité et confidentialité de la soumission des signalements

Si j'ai bien compris, chaque signalement que j'enverrai depuis un ordinateur de l'entreprise générera un journal de serveur qui indiquera tous les sites Internet auxquels mon ordinateur se connecte. Ce journal ne m'identifiera-t-il pas comme l'auteur du rapport ?

EthicsPoint ne génère et ne conserve aucun journal interne des connexions contenant les adresses de protocole Internet (IP) et, par conséquent, il ne subsistera aucune information reliant votre ordinateur à EthicsPoint. D'ailleurs, EthicsPoint s'est contractuellement engagée à préserver l'anonymat des auteurs des signalements.

Si vous hésitez à soumettre un signalement depuis votre ordinateur de travail, vous pouvez utiliser un ordinateur extérieur à votre environnement de travail (cybercafé, domicile d'un ami, etc.) via le site web sécurisé d'EthicsPoint. De nombreuses personnes choisissent cette solution : les statistiques d'EthicsPoint indiquent en effet que moins de 12 % des signalements sont effectués durant les heures de travail.

Est-il possible d'envoyer un signalement depuis mon domicile tout en préservant mon anonymat ?

Les signalements soumis depuis votre domicile, l'ordinateur d'un voisin ou depuis n'importe quel portail Internet resteront sûrs et anonymes. Un portail Internet n'identifie jamais le visiteur à l'aide de son nom d'utilisateur et le système EthicsPoint efface les adresses IP afin de garantir un anonymat total. De plus, EthicsPoint s'est contractuellement engagée à ne pas rechercher l'identité des auteurs des signalements.

Je crains que les informations que je fournis à EthicsPoint ne dévoilent en fin de compte mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que cela ne sera pas le cas ?

Le système d'EthicsPoint est conçu pour protéger votre anonymat. Toutefois, si vous souhaitez rester anonyme, nous vous conseillons de vous assurer, en tant qu'auteur du signalement, que le contenu de votre texte ne révèle pas accidentellement votre identité. Par exemple « Depuis mon poste de travail à côté de celui de Jan Smith » ou « Au cours de mes 33 ans de carrière... »

Le numéro vert du service d'assistance téléphonique assure-t-il également la confidentialité et l'anonymat ?

Tout à fait. Il vous sera demandé de fournir les mêmes informations que pour un signalement par Internet et l'opérateur saisira vos réponses sur le site web d'EthicsPoint. Les mêmes mesures de sécurité et de confidentialité s'appliquent à ces signalements lors de leur soumission.

Que faire si je souhaite être identifié(e) dans mon signalement ?

Le rapport de signalement propose une rubrique qui vous permet de décliner votre identité, si vous le souhaitez.

Astuces et bonnes pratiques

J'ai connaissance d'agissements contraires à la déontologie, mais ils ne me concernent pas. Pourquoi prendre la peine de les signaler ?

Notre société a choisi de promouvoir la déontologie. Tout comportement contraire à l'éthique, à quelque échelle que ce soit, finit toujours par porter préjudice à la société et à tous ses employés, vous y compris. Il suffit de penser aux répercussions des récents scandales financiers pour constater les effets désastreux qu'un manque d'éthique apparemment innocent peut avoir sur une entreprise par ailleurs saine. Si vous avez connaissance de comportements contraires à la déontologie ou de violations éthiques, il est de votre devoir - envers vos collaborateurs et envers vous-même - de les signaler.

Je ne sais pas si ce que j'ai observé ou entendu constitue une violation de la politique d'entreprise, ou si cela est associé à une conduite inopportune, mais j'ai le sentiment que cela est inapproprié. Que dois-je faire ?

Vous devez effectuer un signalement. EthicsPoint peut vous aider à rédiger et à soumettre votre signalement de manière à ce qu'il soit bien compris. Nous préférons que vous signaliez une situation bénigne plutôt que de laisser perdurer un comportement contraire à l'éthique parce que vous aviez des doutes.

Que faire si mon chef ou d'autres responsables sont impliqués dans la violation ? Ne recevront-ils pas le rapport de signalement et ne tenteront-ils pas d'étouffer l'affaire ?

Le système et la transmission des signalements d'EthicsPoint sont conçus de manière à ce que les parties concernées ne soient pas informées et qu'elles n'aient pas accès aux rapports citant leurs noms.

Que faire si je me souviens de quelque chose d'important après avoir soumis le signalement ? Que se passe-t-il si la société a d'autres questions à me poser sur mon signalement ?

Lorsque vous soumettez un rapport sur le site Internet ou via le centre d'appels d'EthicsPoint, vous recevez un nom d'utilisateur unique et il vous est demandé de choisir un mot de passe. Vous pouvez ainsi revenir sur le système EthicsPoint soit par Internet soit par téléphone et accéder à votre signalement d'origine pour ajouter d'autres détails, répondre aux questions posées par un représentant de la société ou ajouter des informations qui permettront de résoudre les problèmes en cours. Nous vous recommandons vivement de revenir sur le site dans les délais indiqués afin de répondre aux questions de la société. La société et vous avez désormais entamé un « dialogue anonyme », où les situations seront non seulement identifiées, mais également résolues, quel que soit leur niveau de complexité.

Ces suivis de signalement sont-ils aussi sûrs que la première communication ?

Toute la correspondance d'EthicsPoint est traitée avec le même degré de confidentialité que le premier signalement et se poursuit sous le couvert de l'anonymat.

Est-il possible de signaler un problème si je n'ai pas accès à Internet ?

Vous pouvez envoyer un signalement à EthicsPoint depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Vous pouvez déposer votre signalement depuis votre domicile. De nombreux lieux publics, notamment les bibliothèques municipales, disposent d'ordinateurs connectés à Internet. Si vous n'avez pas accès à Internet ou s'il vous est difficile d'utiliser un ordinateur, vous pouvez appeler le numéro vert du service d'assistance téléphonique d'EthicsPoint, joignable 24 heures sur 24, 365 jours par an.